ASPECT SANTÉ - MYTHES ET RÉALITÉ : *devrait-on acheter des béliers ayant déjà sailli?*

DR GASTON RIOUX, MV, COORDONNATEUR DE LA SANTÉ OVINE, CEPOQ

Cet article fait suite à celui paru dans l'édition d'automne 2019 de cette revue. Pour continuer de répondre à cette question, nous aborderons, entre autres, l'aspect de la santé qui peut découler de l'utilisation d'un bélier ayant déjà sailli dans un autre troupeau. Aussi, d'autres questions méritent ici d'être soulignées et répondues. Oui pour l'achat de béliers ayant déjà été utilisés, mais aussi pour tout achat d'animaux. En effet, dans la conduite actuelle des troupeaux au Québec, il est presque impossible de ne pas avoir à acheter des sujets reproducteurs. Seule l'insémination artificielle pourrait permettre la conduite d'un troupeau fermé. Malheureusement, il s'agit d'une technique d'élevage peu utilisée présentement ici au Québec.

Peut-on acheter des animaux sans qu'il n'y ait aucun risque d'introduction de maladies? Toute transaction d'animaux peut comporter un risque d'introduction et de propagation de maladies. Par contre, il existe plusieurs moyens d'en atténuer grandement l'importance. Particulièrement en appliquant des mesures comme l'examen de l'animal avant l'achat, la quarantaine et l'acclimatation. ***Quels peuvent être ces risques lors de l'introduction d'animaux dans son troupeau ?*** **En voici certains :**

- L'introduction d'animaux malades;
- L'introduction d'animaux en période d'incubation de maladies;
- L'introduction d'un animal porteur sain d'une maladie qu'il a subi dans le passé;
- L'achat de « N'importe quoi » ;
- L'achat d'un bélier ou d'une brebis infertile;
- L'introduction d'une race ou d'un croisement inapproprié pour le type de production visé.

Comme le sujet principal de l'article traite de la santé, il serait pertinent de vous rappeler **comment de nouvelles maladies peuvent être introduites dans l'élevage, outre l'achat d'animaux.**

- Véhicules, remorques, vêtements contaminés;
- Visiteurs qui vont de ferme en ferme (acheteur, vétérinaire, tondeur, fournisseur…);
- Eau contaminée;
- Fumier, aérosols, poussières;
- Autres espèces, notamment : chiens, chats, rongeurs, oiseaux, insectes.

Est-ce important de faire une quarantaine? C'est une étape essentielle suite à l'achat de nouveaux sujets. Bien que plusieurs maladies sont présentes dans la majorité des troupeaux, ceux-ci peuvent avoir un bagage différent de maladies. Le stress du transport et l'arrivée dans un nouveau milieu peuvent faire ressortir une maladie latente ou en incubation. Dans les premières semaines suivant l'arrivée dans une nouvelle bergerie, un ou des animaux malades peuvent contaminer rapidement le troupeau si une quarantaine n'est pas instituée. À l'inverse, certaines maladies présentes dans l'élevage peuvent se transmettre assez facilement à un animal rendu vulnérable par son arrivée dans un nouvel élevage.

Donc, faire une quarantaine, c'est protéger ses achats et son troupeau! Quel est le type de mouton le plus à risque? On peut dire tous, mais plus un animal est jeune, plus il peut être vulnérable, puisque son système immunitaire n'a pas fait face à autant de maladies qu'un animal plus vieux. C'est reconnu aussi qu'une brebis allaitant des agneaux ou en fin de gestation peut être plus vulnérable qu'une brebis au repos.

Quelles sont les précautions à prendre avant l'achat? Il est conseillé de s'approvisionner dans un troupeau ayant un statut sanitaire égal ou supérieur, comme par exemple pour le *Maedi visna*. Il est préférable de connaître l'élevage du vendeur, de visiter ses installations en suivant les exigences biosécuritaires de celui-ci. De poser des questions sur l'état de santé des animaux, de la gestion des parasites, du piétin, etc. Un examen vétérinaire est aussi fortement conseillé pour, entre autres, vérifier le système reproducteur du bélier (un test de fertilité peut également être demandé), le pis des brebis, ou d'autres maladies contagieuses.

Faut-il absolument acheter des béliers qui n'ont jamais sailli? On pense souvent à tort qu'un bélier qui a déjà sailli est un bélier contaminé qui apporte des agents d'avortements dans un élevage, tandis que ce sont beaucoup plus les brebis qui risquent de le faire. Le bélier est, la plupart du temps, un vecteur accidentel d'une condition abortive. En effet, suite à la saillie d'une brebis contaminée, il peut par exemple contaminer les suivantes. Un bon examen des béliers avant l'achat, qui ne démontre aucune infection au système reproducteur (c'est là que se logent le plus souvent les agents infectieux), plus une bonne quarantaine et, si nécessaire, un traitement aux antibiotiques durant celle-ci (consultez votre vétérinaire concernant la pertinence de le faire ou non) va diminuer de beaucoup le risque de contamination des brebis. Comme suggéré dans l'article de l'automne, l'achat d'un jeune bélier qui a déjà sailli un petit groupe de pur-sang a d'autres avantages : on sait qu'il est fertile, que sa libido est bonne, on pourra peut-être même voir ses rejetons nés de ces accouplements. Aussi, il sera vendu un peu plus âgé, donc apte à saillir un plus grand nombre de brebis qu'un très jeune bélier inexpérimenté. Un avertissement : acheter un bélier qui a beaucoup sailli peut être plus risqué. Il a plus de probabilités d'être atteint de bien d'autres maladies contagieuses par exemple le *Maedi visna* ou la lymphadénite caséeuse, donc on ne doit pas viser un bélier trop expérimenté et trop âgé non plus.

Quelles maladies sont les plus à surveiller lors de l'achat de sujets reproducteurs (béliers, agnelles)? Toutes, mais voici quelles pourraient être les principales :

- *Maedi visna* (s'informer du statut)
- Paratuberculose
- Piétin
- Parasites internes et externes
- Tremblante (s'informer de la résistance)
- Lymphadénite caséeuse
- Pneumonies
- Mammites
- Tumeurs nasales
- Agents d'avortements

Combien de jours doit durer une quarantaine? On parle vraiment d'un minimum de deux semaines, idéalement, elle devrait être d'un mois. Selon les maladies que l'on suspecte, elle pourrait aussi être plus longue, par exemple, on conseille que les femelles achetées agnellent au moins une fois dans leur nouvel élevage avant d'être mélangées aux autres brebis. Il faut vraiment en discuter avec son vétérinaire pour établir une durée adéquate et voir aussi avec lui si, durant la quarantaine, il y a des tests de laboratoire à effectuer. Citons ici des tests possibles : une bactériologie du lait, une coprologie pour les fèces, une sérologie pour le *Maedi visna.*

Quoi faire durant la quarantaine? Il faut que les nouveaux arrivés s'acclimatent à leur nouvel environnement, à leur nouvelle régie et aux nouveaux aliments. Il faut donc y aller graduellement pour minimiser les sources de stress. Il faut faire une bonne observation des nouveaux venus, surveiller leur appétit, prise de la température au besoin, et traiter si seulement c'est nécessaire. Prévoir des locaux adéquats de quarantaine et établir une démarche biosécuritaire de façon à ne pas transporter des agents pathogènes entre les animaux de la quarantaine et le troupeau résident.

Cet article a énuméré un ensemble de questions que l'on doit se poser lors d'achats d'animaux. C'est donc possible de diminuer les risques d'introduction de maladies tout en améliorant le potentiel génétique de l'élevage par l'achat de jeunes béliers ayant déjà sailli et en s'assurant de protéger la santé de notre troupeau. ■